

EMG : Le président du CNOP demande au ministre de la Santé la liste des psychotropes

Compte Test - 2024-08-19 15:19:24 - Vu sur pharmacie.ma

Le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens (CNOP), M. Hamza Guedira, a adressé un courrier au ministre de la Santé, le 15 août 2024, au sujet des échantillons médicaux gratuits (EMG) contenant des substances psychotropes, distribués par certains laboratoires, ce qui est en contradiction avec la Loi 17-04 portant Code du médicament et de la pharmacie.

Le président du CNOP a également demandé à la tutelle de mettre à la disposition des professionnels de la santé la liste des médicaments concernés par l'article 47 de la Loi 17-04, qui stipule qu'il est «interdit de remettre des échantillons médicaux contenant des substances classées comme psychotropes ou stupéfiantes, ou auxquelles la réglementation des stupéfiants est appliquée en tout ou en partie».

Pour rappel, la Confédération des Syndicats des pharmaciens du Maroc a également saisi la Tutelle dans ce sens ([Pharmanews 743 : lien](#)). On ose espérer que l'administration réagisse rapidement pour mettre fin à ces dépassements pouvant porter préjudice à la santé de nos concitoyens.